



HOMME ET SOCIÉTÉ

Une histoire environnementale de la nation

Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France

GUILLAUME BLANC

4 Mai 2015, 16 × 24, p., 25 €

ISBN 978-2-85944-902-5

Publications de la Sorbonne

212, rue Saint-Jacques 75005 Paris

Tél : 01 43 25 80 15 - Fax : 01 43 54 03 24

Courriel : publisor@univ-paris1.fr

site : www.publications-sorbonne.fr

Cet ouvrage propose une histoire environnementale comparée de la nation. L'auteur démontre qu'au-delà des contextes, l'invention de la nature vise bien souvent à renforcer les contours matériels et idéels de la nation au nom de laquelle agissent les pouvoirs publics. Tandis que dans la France parsemée de lieux de mémoire, le parc des Cévennes sert à

la pérennisation d'une nation paysanne, nostalgique et traditionnelle, au Canada, pour pallier un passé manquant de profondeur mais débordant de conflits, le parc Forillon donne à voir et à croire une nation vierge, atemporelle et apolitique. Quant à l'Éthiopie et son parc du Semèn, l'État s'approprie les représentations néomalthusiennes et vaguement racistes des institutions internationales telles que l'Unesco et le WWF afin d'être reconnu sur la scène internationale et de s'imposer, alors, sur un territoire qu'il veut national. Mobilisant les lois, les rapports d'activité et la documentation archivistique et touristique produits par les gestionnaires de ces territoires, de la fin des années 1960 au temps présent, cet ouvrage relate trois histoires de natures et de nations. Mais il livre aussi une seule histoire : celle du parc comme enjeu de luttes. Car de l'Amérique du Nord à l'Afrique jusqu'à l'Europe, en tant qu'espace de vie quotidienne converti en espace de visites temporaires, le parc national légitime toujours l'exercice public d'une violence concrète et symbolique sur les populations locales et environnantes.

L'auteur :

Diplômé d'un doctorat en histoire et d'un PhD en études québécoises, Guillaume Blanc travaille à l'Institut des mondes africains de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur l'histoire environnementale de l'Afrique en général et de l'Éthiopie en particulier. Il enseigne l'histoire environnementale au Muséum national d'histoire naturelle, à Sciences Po Lille et à l'université Paris X Nanterre.

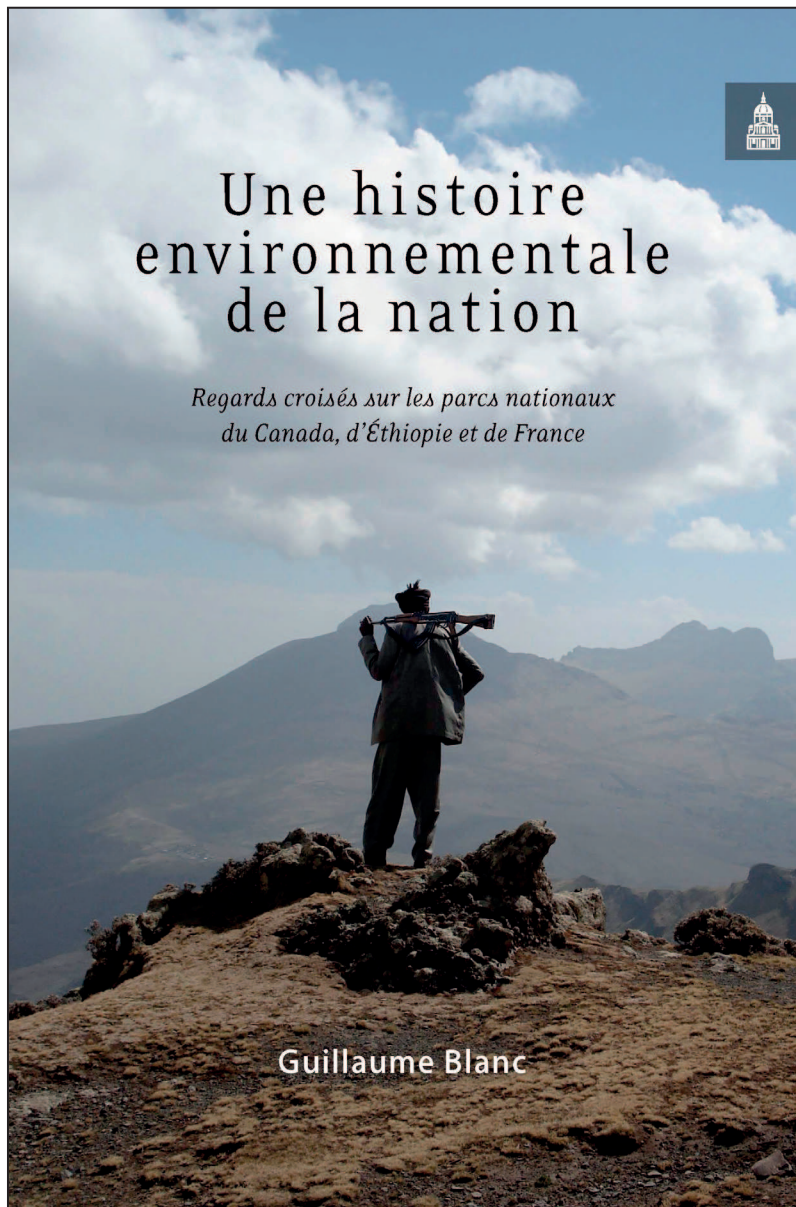


Table des matières

Liste des acronymes	9
Note sur la translittération de l'amharique	11
Avant-propos	13
Introduction.	
Faire du parc national un objet d'étude historique	25
Le parc national : espace naturel, espace conceptuel	25
Nature et culture	25
Territoire et identité	28
Paysage et nation	31
Le parc, instrument d'appropriation et d'appartenance à la nation	35
Trois États en quête de cohérence nationale	35
Des parcs dédiés à la nature, au territoire et à la nation	38
L'approche comparée : saisir des réalités, dégager des généralités	43
Chapitre I.	
La matérialisation naturelle d'une culture nationale	47
Le façonnement de l'espace naturel	48
Une rationalisation du milieu	48
Une perpétuation des ressources	52
Une réhabilitation de la nature	54
Le façonnement de l'espace anthropique	58
Une sélection des éléments à éliminer	58
Une sélection des éléments à préserver	60
Le parc national, un territoire naturellement culturel	70
Le « caractère » des Cévennes ou l'invention d'une culture naturelle	71
Entre écologie et culture, l'incertitude paysagère de Forillon	75
Homme contre nature, un paysage par la contrainte dans le Semēn	80

Chapitre 2.	
La transmission paysagère d'une référence nationale	87
La terre cévenole comme mémoire nationale	88
Faire vivre l'esprit des lieux	89
Faire voir la permanence paysagère	94
Faire croire au paysage nostalgique et national	99
Forillon région naturelle, et nationale	104
La <i>re-creation</i> comme mode de transmission du paysage	105
L'histoire humaine et révolue d'une nature intacte et atemporelle	112
De l'espace local à l'identité naturelle de la nation	119
Le Simien Mountains, symbole national d'un patrimoine mondial	122
Une publicisation du paysage en manque de public	123
Une inter-nationalisation de la nature en manque d'amour	125
Chapitre 3.	
Négocier le territoire des uns, offrir un paysage aux autres	131
Les hommes de la nature	132
La place de la nature au milieu des humains	132
La place de l'homme au milieu de la nature	137
La contradiction « parc national »	146
Les espaces locaux des publics nationaux	151
La consommation touristique d'un espace national	152
Le développement économique d'un territoire local	157
La négociation « parc national »	165
Chapitre 4.	
Constructions de la nature et protections de la nation	175
Quand la nature devient patrimoine	177
L'invention du patrimoine national	177
L'invention du patrimoine naturel	182
Quand le patrimoine naturel devient métarécit	190
La nation dit la nature	190
La nature dit la nation	200

Quand le récit national doit être réécrit	210
Vers l'éthiopianisation d'un patrimoine inter-national	210
Vers la fin de la nation-mémoire française	214
Vers l'historicisation de la nation canadienne	216
Chapitre 5.	
De la violence paysagère en milieu naturel	219
Le Simien Mountains National Park, un territoire-patrimoine de violence	220
Un patrimoine né sous le signe de l'éco-racisme	220
Un territoire entre « Léviathan planétaire » et « poids de l'État »	225
Une difficile conciliation des échelles de pouvoir	237
Le parc canadien de Forillon, une vaine tentative	241
La violence de « l'opération Forillon »	242
Les aléas de la négociation écologique et culturelle	246
L'idéal national contre la territorialité locale	250
Le parc national des Cévennes, une nationalisation républicaine	254
Imposer le territoire des uns au territoire des autres	255
Concilier l'espace local et l'imaginaire national	259
Le parc national français, une exception d'abord historiographique	262
Conclusion. L'invention d'un « vivre-ensemble » naturellement national	271
Le parc, un moyen de vivre ensemble dans le temps et l'espace de la nation	271
Le parc, un instrument et un révélateur du renouveau national	276
La nature et la nation : un discours, une mémoire, une expérience	279
Sources	281
Bibliographie	289
Index des lieux	311
Index des noms	313
Table des figures	315

Avant-propos

Parc national du Semēn (Éthiopie), été 1970.
Vous pouvez entendre leurs fusils tous les jours, raconte Bromley. Il y a une certaine logique à cela. Les populations du Semēn savent qu'on veut les déplacer pour instaurer un parc qui protège le walia ibex, alors ils pensent que s'ils exterminent le walia il n'y aura pas de parc et ils n'auront pas à partir¹.

Parc national de Forillon (Québec), automne 1970.
À l'automne 1970, l'attention des médias est ailleurs. C'est la crise d'octobre. Pendant que Montréal saute, Forillon brûle : les maisons sont rasées, puis incendiées².

Parc national des Cévennes (France), hiver 1970.
Ma culture à moi c'est d'être intégré à ce paysage [...]. Cette « culture » passe par ma liberté de rôder dans la montagne avec mon fusil, ma canne à pêche, mon panier à myrtilles, à châtaignes, à champignons. Voilà justement ce qu'on brime sous prétexte de le protéger³.

Des hommes, des temps et des territoires aux multiples visages séparent l'Éthiopie, la France et le Canada. Les parcs nationaux rapprochent ces mondes *a priori* si différents les uns des autres. Dans ces trois espaces européen, américain et africain, non seulement les individus partagent la même nécessité de se situer et d'être situés, mais l'État au pouvoir œuvre aussi à l'élaboration d'un discours qui leur propose – ou leur impose – un territoire à adopter comme référence identitaire. Et invariablement, le parc se révèle un instrument de ce récit qui consiste à faire voir et à faire croire en un domaine public national qui précédait les hommes et qui leur survivra.

Le présumé positif accordé à la protection de l'environnement masque bien souvent cette teneur politique de l'espace « parc national ». La dimension diachronique et comparée de la mise en parc de la nature signale en revanche l'instauration nationale d'un ordre naturel et social. Le processus débute avec

-
1. M. Mok, « The Loosing Fight for Game Parks », *Life*, dans Ethiopian Wildlife Conservation Organization (EWCO)/*Blower*, 27 novembre 1970, p. 57. L'ensemble des traductions en français des sources archivistiques et imprimées anglophones sont de l'auteur.
 2. A. Alain, « Forillon, l'expropriation oubliée », *Radio-Canada. Tout le monde en parlait*, épisode 7, 4 juillet 2006, 22 mn. 52 s. (en ligne, http://ici.radio-canada.ca/emissions/tout_le_monde_en_parlait/2014/ [sections « Liste classée par thèmes », « Nature et environnement », « L'expropriation de Forillon »]).
 3. J. Rambaud, « Pour ou contre le parc national des Cévennes », *La vie des régions*, dans Centre de documentation et d'archives du parc national des Cévennes (CDA)/*Dossiers de presse III*, décembre 1970, n. p.

la prise de possession étatique du futur espace-parc, en 1969 dans le Semēn⁴ sans aucune consultation des populations, en 1970 à Forillon suite à l'expulsion consentie des habitants, et à la même date dans les Cévennes, après le vote des élus locaux en faveur de la création du parc et en dépit de celui négatif des résidents. Depuis, les gestionnaires de la nature s'efforcent de mettre aux normes l'espace-parc. À l'échelle nationale, l'entreprise se traduit par la mise en place d'un appareil administratif – l'agence fédérale Parcs Canada, l'établissement public français « Parc national » et l'Ethiopian Wildlife Conservation Organization – et par la définition légale des bons usages de la nature – interdiction de l'occupation des lieux à Forillon, limitation des activités économiques dans les Cévennes et proscription de l'agropastoralisme et de l'habitation permanente dans le Semēn. À l'échelle locale, la concrétisation de cette nature nationale s'effectue par la délimitation réglementaire de l'espace-parc – par le biais de portes d'entrée à Forillon, de balises indicatives dans les Cévennes et de *checkpoints* dans le Semēn – et par la disciplinarisation des usagers de la nature – par le biais de gardes-patrouilleurs au Canada, de gardes-moniteurs en France et de *scouts* en Éthiopie.

Pour la puissance publique, il s'agit notamment de montrer le drapeau en des territoires qui tendent à échapper à son emprise. Si l'on considère la géographie des parcs nationaux, il est significatif que l'empire d'Hailé Sélassié établisse l'un des premiers parcs du pays dans les montagnes du Semēn, nichées à l'extrémité septentrionale du pays, aux frontières de la province du Tigray et refusant régulièrement l'autorité impériale. De même, au sud-est de la France, à cheval sur les départements de la Lozère, du Gard et de l'Ardèche, la création d'un parc national dans des Cévennes toujours réticentes et souvent résistantes au pouvoir central permet à celui-ci d'achever la républicanisation des villages de montagne. La mise en place d'un parc fédéral canadien au Québec, dans la région de Gaspésie, est tout aussi révélatrice. Sur la pointe atlantique du Canada, traduction matérielle de la devise nationale *A mari usque ad mare* (D'un océan à l'autre), la création du parc intervient au moment même où, en pleine « Révolution tranquille », la province du Québec revendique le caractère national et souverain de ses institutions.

Si la dissociation normative d'un dedans protégé et d'un dehors libre autorise et légitime le contrôle des territoires et des populations, l'entreprise est aussi hautement symbolique. Aujourd'hui, la République française envisage en Cévennes « de véritables archétypes paysagers, porteurs et marqueurs de l'identité et héritage culturel précieux⁵ ». Parcs Canada considère Forillon comme « le témoin authentique de la région naturelle des monts Notre-Dame

4. Les acteurs nationaux et internationaux francophones et anglophones utilisent la désignation « Simien Mountains [National Park] ». Afin de respecter la transcription éthiopienne amharique, nous utilisons également la désignation « Semēn ».

5. Parc national des Cévennes (PNC), *Programme d'aménagement du parc national des Cévennes 2000-2006*, 2000, p. 44.

et Mégantic⁶ » et, du côté éthiopien, l'administration nationale voit dans les montagnes du Semēn « des ressources exceptionnelles, incluant leur faune endémique et en danger et leur paysage spectaculaire⁷ ». Produit d'une sélection relative à ce qui, du territoire, de la nature et de la nation, doit être montré au public, ces représentations sont ancrées dans la matérialité même du parc, dispositif discursif suffisamment puissant pour énoncer de façon autonome le roman national de la nature. Le phénomène est loin d'être naturel. Voilà plus de quarante ans que les gestionnaires des parcs préservent, entretiennent, contraignent et façonnent les éléments humains et non humains du milieu. Pour autant, naturellement indifférent à ce qui se cache derrière la surface lisse du paysage, l'observateur verra dans les Cévennes une ruralité qui résiste au temps moderne et urbain, à Forillon un espace écologique sur lequel les hommes n'ont aucune prise et, dans les montagnes du Semēn, un paradis africain où la faune sauvage évolue au sein d'un espace menacé par l'homme mais encore, tout de même, relativement intact.

Cet enchevêtrement de la matérialité du milieu et des modalités de sa publicisation est au cœur du présent ouvrage. À travers l'étude des lois, des programmes d'aménagement, des rapports d'activité et de la documentation archivistique et touristique produits par les responsables des parcs, l'histoire proposée ici est une histoire nationale comparée de la nature. Elle interroge le façonnement politique de l'environnement dans ses dimensions institutionnelle, matérielle et idéale.

De la fin des années 1960 au temps présent, en modelant les parcs dans ces trois dimensions organisationnelle, physique et symbolique, les États responsables travaillent à la promotion d'un sentiment d'appartenance à la nation. En Cévennes, après avoir élaboré un compromis qui satisfasse autant que faire se peut les populations locales, les pouvoirs publics s'efforcent de faire du parc l'emblème d'une France paysanne qui continue de susciter l'amour de la petite patrie⁸ et, par extension, de la nation. À Forillon, au gré d'une entreprise qui nécessite un relatif effacement de l'État canadien derrière la territorialité québécoise de la presqu'île, l'administration fédérale s'applique à renvoyer l'identité des lieux dans un passé révolu afin de rassembler les populations autour d'un idéal de nation naturelle. Dans le Semēn, le pouvoir éthiopien impérial, socialiste puis fédéral s'évertue pour sa part à pérenniser un espace de faune, de flore et de panoramas cela pour gagner la reconnaissance internationale et, de ce fait, entretenir la fierté nationale. Au-delà des contextes, les parcs constituent donc des espaces aussi écologiques que politiques. Soutenant l'encadrement public des populations, la matérialisation d'une culture nationale de la nature et la transmission paysagère d'une certaine identité nationale, les parcs participent avant tout à l'exercice du pouvoir

6. Parcs Canada (PC)/Unité de gestion de la Gaspésie (UGG), *Parc national du Canada Forillon. Plan directeur*, 2010, p. 30.

7. Amhara National Regional State (ANRS)/Parks Development and Protection Authority (PADPA), *Simien Mountains National Park General Management Plan 2009-2019*, 2009, p.V.

8. Voir *infra*, p. 26.

politique. On y retrouve la manifestation d'un appareil d'État dont le pouvoir de contrôle et de connaissance participe de la construction de la réalité publique, de l'entretien d'un lien social et de l'imposition au groupe d'une conception particulière de son identité en mobilisant le discours, le symbole et la coercition.

Parce que le parc national s'inscrit dans une lutte de pouvoir permanente, l'histoire ici proposée est aussi, et surtout, une histoire environnementale comparée de la nation. Elle interroge l'articulation entre changements environnementaux et changements sociaux afin de saisir ce que les assises matérielles d'une société révèlent de sa culture, de son mode de gouvernance et de son mode de fonctionnement.

À l'opposé des choses naturelles, celles qui ne sont pas fabriquées, le parc national est le produit d'une construction humaine et à ce titre, depuis les années 1970, il est tout à la fois contradictoire, changeant et conflictuel. Contradictoire, il mêle les temps de la nature et de l'homme pour faire d'un espace de vie un territoire de visite. Privilégiant les hommes de l'extérieur au détriment de ceux de l'intérieur, les gestionnaires des parcs s'investissent dans une permanente négociation écologique, économique et touristique. La puissance publique française cherche à figer les montagnes cévenoles dans un temps paysan où seul l'agropastoralisme traditionnel a droit de cité, l'administration canadienne tente d'immobiliser la presque île de Forillon dans le temps d'une région naturelle où seule la pêche artisanale peut subsister comme symbole de l'harmonie passée entre les hommes, la terre et la mer, tandis que dans le Semèn, l'État éthiopien enferme les populations dans le temps d'un éden africain perverti par la déforestation, le surpâturage et la surexploitation des sols. Cependant, aujourd'hui, ces instrumentalisation nationales de l'environnement local semblent échouer. Supposé signifier la nation à un moment précis de son histoire, le territoire « parc national » n'échappe pas au temps qui passe. Trente années durant, la France a romancé sa campagne pour consolider les contours d'une nation-mémoire en perte de repères, le Canada a inventé une nature atemporelle susceptible de transcender le passé conflictuel de la nation, et l'Éthiopie a adopté une éthique occidentale de la nature qui lui permet d'exister sur la scène internationale et de s'imposer sur un territoire qu'elle veut national. Or, au début du XXI^e siècle, les espaces-parcs ayant continué d'évoluer avec les hommes qui les ont façonnés, chaque État doit réécrire son récit patrimonial afin de combler l'écart qui sépare désormais son idéal naturel et national d'une territorialité concrète et locale. Au-delà des contextes, le parc national constitue donc un espace aussi polysémique que polémique. Emblème de la ruralité française, de l'intégrité écologique canadienne ou de la naturalité éthiopienne, le parc est un espace où, afin d'agréger la communauté nationale autour d'une référence qui concrétise le domaine public, l'État se doit d'exercer sur les populations locales une violence, sinon symbolique, au moins concrète.

En retraçant ce que *font* puis ce que *sont* les parcs nationaux, cet ouvrage veut offrir une lecture de la façon dont se matérialise la nature de la nation et

dont, en retour, l'existence des parcs contribue à naturaliser la nation. Les parcs nationaux paraissent d'autant plus efficaces pour construire la nation et modeler les identités nationales qu'ils constituent des lieux naturels dotés d'un caractère de permanence renvoyant à celle de l'État, en même temps qu'ils sont aménagés de manière à proposer une certaine interprétation de l'histoire de la nation. Néanmoins, ces parcs n'évoluent pas en vase clos. Ils s'inscrivent dans des dynamiques politiques et sociales plus larges, lesquelles engendrent des tensions où s'entrechoquent les projets nationaux et les réalités du terrain, et entraînent des ajustements dans la manière de définir l'espace local, de le représenter et de le gérer. Ainsi, l'histoire des parcs nationaux permet d'appréhender la manière dont les aménagements physiques et les dynamiques politiques s'entrecroisent, révélant le caractère construit de la nation – ce cadre d'analyse dont les sciences humaines et sociales questionnent toujours davantage la pertinence mais qui continue, pourtant, d'être le cadre de vie des trois quarts de l'humanité.